

AGENDA 2024

La formation "Maladie et travail : parlons-en !" est d'ores et déjà proposée en inter-entreprises. Celle-ci se déroule en 2 étapes : elearning + formation action de 3h30. Voici le calendrier de l'année :

LE 19 MARS

DE 9H À 12H30

LE 13 JUIN

DE 9H À 12H30

LE 10 OCTOBRE

DE 14H À 17H30

LE 21 NOVEMBRE

DE 14H À 17H30

LE 12 DÉCEMBRE

DE 9H À 12H30

